

Engagements individuels pris en 2021													Bilan			Reporting / Communication					
Intitulé de l'engagement individuel	Périmètre	Indicateur / Objectif associé	Échéance ou période de mise en œuvre	Lien avec les engagements communs										Etat de l'action	Résultats partiels/définitifs de l'action	Commentaires (3-15 lignes maximum)	Communication	Support	Modes de vérification		
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	#								
<b>Agir sur les principaux polluants à impact local : réduire nos émissions dans l'air de composés organiques volatils (COV) et dans l'eau de DCO en 2030, respectivement de 65 % et 60 % en intensité par rapport à 2012 sur les sites représentant 80 % des émissions du Groupe</b>	Global	Réduire de 65 % les émissions de COV exprimées en EFPI relatif à 2012 Réduire de 60 % les émissions de DCO exprimées en EFPI relatif à 2012	2030									1				En cours	<b>En cours : Résultats partiels notables</b> Emissions COV : en 2022, réduction de 47% Emissions DCO : en 2022, réduction de 58%		Communiqué	Document d'enregistrement universel 2022 (pages 211 et 212)	Auditées par OTI (voir Document d'Enregistrement Universel 2022, pages 265-268)
<b>Agir sur les polluants à impact global : réduire nos émissions de GES de 38 % en absolu en 2030 par rapport à 2015, soit un objectif SBT scopes 1&amp;2 + ODS selon une trajectoire bien en dessous de 2 °C</b>	Global	Réduction de 38 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2015 (Objectif absolu pour les émissions de gaz à effet de serre de scope 1 + scope 2 du protocole de Kyoto + substances du protocole de Montréal)	2030									1				En cours	<b>En cours : Résultats partiels notables</b> Emissions de GES de scopes 1+2 : en 2022, réduction de 34% par rapport à 2019 (Selon nouvel objectif Climat 2022)	Un objectif Climat plus ambitieux et aligné sur une trajectoire à 1,5°C a été pris par Arkema et publié en juillet 2022 : réduire de 46% les émissions de gaz à effet de serre de scopes 1 et 2 à l'horizon 2030 par rapport à 2019	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2022 (pages 189 et 192)	Auditées par OTI (voir Document d'Enregistrement Universel 2022, pages 265-268)
<b>À partir de 2021, renforcer la prise en compte de la biodiversité dans nos processus d'investissements industriels dans 100 % des projets de développement dès les premières phases de conception : intégration de cet enjeu en particulier pour les polluants principaux GES, COV et DCO</b>	Global		2021									1				Menée à terme	<b>Menée à terme : Résultats atteints/partiellement atteints</b> Les enjeux de biodiversité sont intégrés aux phases de conception des projets industriels du Groupe	Un questionnaire RSE a été mis en place pour tous les projets industriels supérieurs à 600k€. Il couvre des points relatifs à la protection de la biodiversité.	Non communiqué à date		
<b>Grâce au projet Pragati dédié à la culture responsable du ricin en Inde, passer de 4600 à 7000 fermiers formés et certifiés fin 2022, notamment pour une utilisation raisonnée des engrais et de l'eau d'irrigation</b>	Global	Nombre de fermiers formés, audités et certifiés code de durabilité SuCESS®	2022												1	En cours	<b>En cours : Résultats partiels notables</b> En 2022, le projet Pragati a permis de former et de certifier plus de 6 200 cultivateurs	Du fait de la crise sanitaire liée au Covid, les actions de formation et de certification ont été ralenties en 2020 et 2021. La phase 2 du projet Pragati, initialement prévue sur la période 2020-2022, a été prolongée jusqu'à mi-2023 avec un objectif revu à la baisse : 6 500 fermiers certifiés.	Communiqué	<a href="https://www.arkema.com/global/fr/media/newslist/news/global/csr/2022/20221208-pragati-sixth%20year-sustainable-castor-bean-program/">https://www.arkema.com/global/fr/media/newslist/news/global/csr/2022/20221208-pragati-sixth%20year-sustainable-castor-bean-program/</a>	Les fermiers sont formés par l'ONG Solidaridad, partenaire de l'initiative Pragati. Les fermiers sont ensuite audités et certifiés par des organismes agréés par la Sustainable Castor Association (SCA).
<b>À travers notre programme ARCHIMEDES, évaluer la totalité du portefeuille de solutions d'Arkema au regard de la durabilité d'ici 2024 avec une méthodologie qui prend notamment en compte l'écotoxicité</b>	Global	100% des ventes aux tiers du Groupe Arkema évaluées au regard de la durabilité	2024			1	1									En cours	<b>En cours : Résultats partiels notables</b> En 2022, 86% des ventes aux tiers du Groupe ont été évaluées (périmètre excluant l'activité des adhésifs de performance d'Ashtand acquise en février 2022)	Dans le cadre du programme ARCHIMEDES du Groupe, un objectif stratégique a été défini : 65 % de ventes ImpACT+ à l'horizon 2030. Les solutions ImpACT+ correspondent aux produits dont l'impact est positif (cf. définition détaillée dans l'URD 2022)	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2022 (pages 177)	Auditées par OTI (voir Document d'Enregistrement Universel 2022, pages 265-268)
<b>Sensibiliser les collaborateurs à la biodiversité : chaque année avec des outils digitaux sur l'ensemble des sites, notamment à l'occasion de l'événement annuel «Journée Mondiale de l'Environnement», et d'ici à 2025 avec des interventions a minima sur les sites de plus de 60 personnes</b>	Global		2025												1	En cours	En 2022, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement, une action de sensibilisation auprès des collaborateurs du Groupe a été organisée sur le thème du changement climatique, facteur d'érosion de la biodiversité.	Par ailleurs un programme de sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs est en cours de déploiement en 2022.	Non communiqué à date		
<b>Interroger nos parties prenantes sur la biodiversité en 2022 et a minima tous les 3 ans lors de l'exercice d'analyse de matérialité. Dans le cadre de la démarche de proximité « Terrains d'entente® », encourager nos sites industriels à intensifier leurs actions en faveur de la biodiversité avec les communautés avoisinantes.</b>	Global		2022		1										1	En cours	<b>En cours : Résultats partiels notables</b> Une analyse de matérialité a été réalisée en 2022.	L'analyse de matérialité réalisée en 2022 a intégré l'enjeu de la biodiversité dans la sélection préalable des enjeux prioritaires soumis aux parties prenantes.	Communiqué	<a href="https://www.arkema.com/global/fr/social-responsibility/vision-and-strategy/priority-issues/">https://www.arkema.com/global/fr/social-responsibility/vision-and-strategy/priority-issues/</a>	L'analyse de matérialité 2022 a été réalisée avec un consultant externe spécialisé en Développement Durable

0 1 1 2 2 0 0 1 2 0